





Paris, le 14 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visites guidées du Palais-Royal pour les Journées européennes du patrimoine, 19 et 20 septembre 2020

Pour cette 37° édition des Journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture, le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel vous invitent au Palais-Royal. Venez découvrir l'histoire de ce lieu d'exception et les institutions qui y travaillent, à travers un parcours de plus de 30 espaces.

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre, le Palais-Royal ouvre ses portes de 9h à 17h30. Pour la première fois, le circuit traversant le ministère de la Culture, le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel sera entièrement guidé. Le parcours d'environ 2h30 permettra aux visiteurs de découvrir successivement les trois institutions, ceux qui les font vivre, ainsi que le patrimoine architectural et culturel remarquable du Palais-Royal.

Ce parcours exceptionnel se déroulera avec les conditions sanitaires strictes, les organisateurs et l'ensemble des acteurs participants à cette 37e édition des Journées européennes veilleront au respect des « gestes barrières » : protection obligatoire par des masques, distanciation d'au moins 1 m, hygiène des mains. Tout comme le Palais-Royal, de nombreux lieux privilégieront, cette année, les visites en petits groupes et sur inscription, faisant ainsi bénéficier au public de présentations approfondies qui seront dispensées par des professionnels.

En marchant dans les pas des personnalités qui ont marqué l'Histoire de France, de Richelieu à Napoléon en passant par le jeune Louis XIV, plus de 30 espaces d'exception seront dévoilés aux visiteurs. Ils accèderont notamment au bureau de la ministre de la Culture et au grand salon qui accueillera des ateliers de découverte de métiers et savoir-faire du patrimoine des élèves restaurateurs et conservateurs de l'Institut national du patrimoine. Cet établissement public fête cette année son 30e anniversaire. Au sein du Conseil d'État les visiteurs traverseront en particulier la salle du contentieux, où sont tranchés les litiges opposant les citoyens et l'administration, et la salle d'assemblée générale où se réunissent les conseillers d'État pour examiner les projets de loi préparés par le Gouvernement. Ils rejoindront enfin le Conseil constitutionnel, pour y découvrir notamment la salle des délibérés où les Sages examinent la conformité à la Constitution des lois votées par le Parlement.

Lors de cette édition 2020, ce parcours de visite des espaces intérieurs des trois institutions s'enrichira grâce à l'ouverture de la salle Mounet-Sully de la Comédie-Française, restaurée en 2017.

À l'issue de ce circuit balisé, une **exposition regroupant une vingtaine de véhicules anciens** emblématiques dans la mémoire collective française attendra les visiteurs à l'extérieur dans la galerie d'Orléans. Cette exposition est organisée par la **Fédération française des véhicules d'époque (FFVE)**, partenaire national des Journées européennes du patrimoine, qui œuvre pour préserver et transmettre le patrimoine automobile et les savoir-faire qui y sont liés.

Dans la cour et les jardins du Palais-Royal, le samedi et le dimanche, les visiteurs pourront, en outre, profiter de nombreuses animations proposées par le Centre des monuments nationaux tels des concerts de trompes musicales, des visites commentées autour de l'histoire du lieu et le thème de l'arbre ou encore de la mise en fonctionnement du petit canon qui tonnera les deux jours à midi.

Le vendredi 18 septembre, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports proposent, pour la deuxième année, aux élèves de la maternelle au lycée,

pendant le temps scolaire, d'aller à la découverte de leur patrimoine dans le cadre de l'opération *Levez les yeux* !

Cette opération fédère les initiatives de différents acteurs tels *les Enfants du patrimoine* organisée par le réseau des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Dans ce cadre des lycéens d'Île-de-France seront accueillis au Palais-Royal.

Le ministère de la Culture, le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel remercient la société Affluences et l'entreprise cosmétique Sisley pour leur soutien qui leur permettent d'accueillir le public du Palais-Royal dans des conditions sanitaires optimales.

Des visites en toute sécurité

Le temps d'un week-end et partout en France, propriétaires publics et privés de monuments historiques, membres d'associations de protection et de valorisation du patrimoine, conservateurs du patrimoine, restaurateurs de biens et d'objets patrimoniaux, guides-conférenciers, architectes en chef des monuments historiques... se mobiliseront pour accueillir les visiteurs dans le respect des recommandations sanitaires en vigueur. En ce sens, un guide sanitaire a été adressé à tous les lieux participants, disponible ici.

PRATIQUE

- -> Inscription obligatoire et places limitées en raison de la crise sanitaire : https://affluences.com/palais-royal/reservation?type=20
- -> Visite balisée d'environ 2h30.
- -> Entrée par la place Colette, 75001 Paris, de 9h00 à 17h30.
- -> Parcours : ministère de la Culture, Conseil d'État, Conseil constitutionnel.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication – <u>service-presse@culture.gouv.fr</u>
Agence Façon de Penser, Daphnée Gravelat – Tél. : 01 55 33 15 83 – <u>daphnee@facondepenser.com</u>

Conseil d'État

Xabi Velazquez – Tél. 01 72 60 58 34 / 06 84 32 77 53 – <u>xabi.velazquez@conseil-etat.fr</u> Paul Parikhah – Tél. 01 72 60 58 31 / 06 24 72 42 86 – <u>paul.parikhah@conseil-etat.fr</u>

Conseil constitutionnel

Sylvie Vormus – Tél. 01 40 15 30 25 – <u>Sylvie.Vormus@conseil-constitutionnel.fr</u>